

Tribune

Pour UN NOUVEAU MONUMENT AU CAPITAINE DREYFUS DEVANT LE LYCEE

Depuis l'enlèvement de la statue élevée en 1990 devant notre établissement en hommage au capitaine Dreyfus, le Lycée Emile Zola est un lieu de mémoire aveugle, mal signalé au regard extérieur et peut-être mal identifié comme tel par ceux qui le fréquentent. Il devient donc urgent qu'un nouveau monument vienne remplacer la statue absente qui siège désormais à l'Espace Dreyfus des Champs Libres. Cette urgence déborde largement le cadre scolaire pour s'inscrire dans l'histoire d'un lieu, la pédagogie d'un événement et finalement l'action municipale.



Le capitaine Dreyfus se détache en blanc du mur bleu face au dragon rouge

Le deuxième procès Dreyfus, épisode capital d'un événement devenu universel, appartient indéfectiblement à l'histoire du lycée. La postérité de l'Affaire, sa « pérennité » entretenue par les pratiques historiennes et plus encore par les gestes commémoratifs, ont fait de ce théâtre fortuit du procès de 1899 un des lieux de mémoire majeurs de l'Affaire. Le monument de 1990, « La dégradation de Dreyfus », œuvre du sculpteur israélien Igaël Tumarkin lui avait donné, jusqu'à son déplacement en 2000, une visibilité qui fait défaut aujourd'hui. La petite plaque apposée rue Toullier contre le mur de la salle du théâtre, seul signe extérieur rappelant le procès, n'est pas, de toute évidence, à la dimension du lieu. Et il n'est pas sûr que le nom d'Emile Zola inscrit en façade suffise à lui seul à rattacher le lieu à l'événement.

La pédagogie de l'Affaire n'est jamais terminée. Le renouvellement des générations la rend constamment nécessaire. La vertu pédagogique d'une statue ou de tout autre monument est certes aléatoire mais elle peut prendre, dans un établissement scolaire, lycée d'Etat de surcroît, une force ajustée à la nature du lieu, creuset des valeurs républicaines et espace de laïcité. L'installer à proximité de l'escalier où se formait la « haie de déshonneur » ajouterait au symbole et à la leçon d'histoire une dimension réparatrice.

La ville de Rennes s'est construite progressivement une mémoire de l'Affaire. Après avoir longtemps occulté l'événement pour ne pas revivre les divisions et les passions du passé, la ville a amorcé, un peu plus tôt et plus intensément qu'ailleurs, à partir des années 1970, un travail de mémoire exemplaire de l'Affaire. La ville du deuxième procès, longtemps associée au scandale de la deuxième condamnation, s'est portée à la pointe du combat pour la mémoire du capitaine Dreyfus. Elle a multiplié les gestes commémoratifs en son hommage, elle a inscrit dans son espace public des traces nombreuses de ses liens avec l'Affaire et l'Homme Dreyfus au point de dessiner une toponymie dreyfusienne unique en France, elle s'est dotée de la seule exposition permanente consacrée à l'Affaire, en attendant la Maison Zola et le Musée Dreyfus de Médan. Il ne lui manque qu'un monument emblématique, visible dans un espace public ouvert, qui viendrait rappeler à tous que la ville qui a condamné Dreyfus une deuxième fois est aujourd'hui la gardienne de la mémoire dreyfusienne.

Le projet a déjà rencontré des échos favorables, du personnel et des élèves, des institutions en charge de l'établissement, conseil municipal, conseil général, conseil régional, et du centre culturel juif. Tous ont montré leur attachement aux valeurs associées à ce travail de mémoire et d'histoire. Le dernier centenaire de l'Affaire est encore suffisamment proche pour offrir l'occasion de les inscrire une fois de plus dans l'espace public rennais.

Pascal Burguin